



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE CAF – REHABILITATION ET EXTENSION DE LA CRECHE "LES PETITS PLUS"

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf Septembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville,
dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – Mme FALAIX Evelyne – M. ROVIRA Marc –
M. JULLIEN Bernard – Mme PIERRAT Brigitte – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT
Jacques – Mme SACCO Virginie – Mme TOUMANI Soréa – M. FAYET Stéphane – Mme BARDIES Frédérique –
M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. BERTRAND Philippe – M. HERRERO Alexis –
M. MEGUEDMI Smail – Mme ORSINI Chantal – M. DELAHAYE Guy.

ONT DONNE PROCURATION :

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à M. ROVIRA Marc
M. RISSO Gilbert a donné procuration à M. VILLARD René
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
M. CARMONA Alain a donné procuration à Mme TOUMANI Soréa

ABSENTES EXCUSÉES :

Mme LAQUET Laura – Mme AYMES Patricia – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa.



M. JULIEN GUILLAUME A ETE DESIGNÉ SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 29 Septembre 2022.
Délibération N° DM_20220929N117

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE CAF – REHABILITATION ET EXTENSION DE LA CRECHE "LES PETITS PLUS"

Monsieur Gérard BENOIT, adjoint aux finances, rappelle qu'au titre du fonds de modernisation, la Caisse d'Allocations Familiales a allouée à la Collectivité une subvention dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension de la crèche "Les Petits Plus".

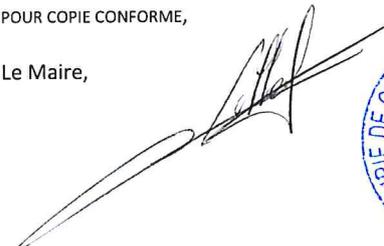
Une étude phonique ayant été réalisée, il est nécessaire de réaliser des travaux d'amélioration acoustique dans ces locaux pour un montant H.T. de 16.377,50 €.

Il vous est donc proposé de déposer une demande de subvention complémentaire selon le plan de financement proposé :

Dépenses	MONTANT H.T.	Recettes	MONTANT H.T.	%
Travaux	16.377,50 €.	Fonds de modernisation CAF	7.500,00 €.	45,80 %
		Autofinancement	8.877,50 €.	54,20 %
Total	16.377,50 €.	Total	16.377,50 €.	100,00 %

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention à hauteur de 7.500 € dans le cadre du fonds de modernisation afin de réaliser des travaux d'amélioration acoustique dans les locaux de la crèche "Les Petits Plus".

AFFICHEE LE : RETIREE LE : T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/> NOMENCLATURE N° 7-5	CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,  René VILLARD
---	---

